



**Inauguration de la maison de santé  
d'Aulnay-de-Saintonge (17)  
par Ségolène Royal :**

**la Région Poitou-Charentes  
en avance dans la lutte  
contre la désertification médicale**

Vendredi 15 mai 2009 à 17 heures

\*\*\*

**Dossier de presse**

\*

Contact presse :  
Attachée de presse de la Région Poitou-Charentes  
Valérie Courrech  
05 49 55 77 68 / 06 15 56 12 84  
[v.courrech@cr-poitou-charentes.fr](mailto:v.courrech@cr-poitou-charentes.fr)

## **Une démographie déclinante en milieu rural nécessitant l'intervention de la Région**

Au premier semestre 2008, au titre de la politique régionale de lutte contre la désertification médicale, 156 étudiants en médecine, 53 médecins maîtres de stage, 12 projets de maisons de santé et 2 équipements de télémédecine ont été soutenus par la Région Poitou-Charentes pour un engagement de plus de 1,1 million d'euros.

Plusieurs études s'accordent sur une baisse du nombre de médecins en activité dans les années à venir. Selon des projections établies par le ministère de la Santé, la densité médicale retrouverait en 2025 un niveau proche de celui enregistré au milieu des années 80. Si rien n'est fait, cette baisse va se traduire par une aggravation des inégalités territoriales d'accès aux soins, notamment en zone rurale ou dans des quartiers urbains sensibles.

Face aux risques de désertification médicale qui se dessinent dans certains territoires, la Région Poitou-Charentes contribue activement à l'égalité d'accès à la prévention et aux soins. Concrètement, la Région met en place un plan d'action innovant, global et cohérent incitant les professionnels de santé à exercer leur activité dans les zones en difficulté, rurales ou urbaines.

# Le plan d'actions de la Région Poitou-Charentes

## Appuyer les regroupements de professionnels de santé avec la création de maisons de santé

Les risques de désertification médicale qui se dessinent dans certains territoires ont conduit la Région à appuyer les démarches de regroupements de professionnels de santé en lien avec l'hôpital et les acteurs du médicosocial. Concrètement, la Région suscite et aide, dans le cadre des contrats conclus avec les Pays et Agglomérations, les projets publics permettant de concrétiser un projet de santé de territoire.

Pour favoriser l'installation de jeunes médecins en zone rurale, la Région, en partenariat avec la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Poitiers, incite les étudiants en médecine à effectuer des stages chez les praticiens dans les communes rurales.

## Inciter les étudiants en médecine à s'installer en milieu rural

Cet objectif se décline par la mise en place de deux dispositifs depuis 2005 :

➤ **Aide aux étudiants en médecine.** Pour des raisons pratiques et financières liés au déplacement et au logement, les étudiants en médecine privilégient le plus souvent les grandes villes régionales pour effectuer leur stage et n'ont donc pas la possibilité de découvrir l'exercice de la médecine en milieu rural. Pour favoriser l'installation de jeunes médecins en zone rurale, la Région, en partenariat avec la Faculté de médecine et étudiants en médecine à effectuer des stages chez les praticiens dans les communes rurales.

➤ **Aide aux médecins généralistes** qui deviennent maîtres de stage pour accueillir des étudiants en médecine (2006-2008). Pour augmenter le nombre d'étudiants effectuant un stage de médecine générale en milieu rural, la Région soutient la formation à la maîtrise de stage des médecins généralistes pour une durée de trois ans (2006 à 2008), en partenariat avec le Collège des généralistes enseignants et maîtres de stage de Poitou-Charentes (COGEMS PC) et la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Poitiers. Avant l'intervention de la Région, environ 70 médecins maîtres de stage étaient agréés pour accueillir des étudiants en médecine de troisième cycle, soit à peine 4 % des médecins généralistes. De plus, seuls une trentaine d'entre eux exerçaient dans une commune rurale.

## Soutenir les projets de télémédecine

Au titre de sa compétence d'aménagement du territoire, la Région soutient des projets de télétransmission d'images pour faire face, notamment, à la pénurie de radiologues mettant en danger le maintien de services d'urgences de certains hôpitaux de proximité.

La Région prend en charge les dépenses d'investissements supportées par les centres hospitaliers de proximité. Une convention est passée entre les centres hospitaliers de proximité et de recours pour bénéficier d'une expertise à distance 7 j/7 et 24 h/24. L'équipement de l'hôpital de Confolens en Charente a été récemment inauguré. D'autres projets sont en cours dans chaque département de la région.

## ZOOM SUR LA MAISON DE SANTE DE PROXIMITE DU CANTON D'AULNAY-DE-SAINTONGE (CHARENTE-MARITIME)

Située en zone fragile en termes de démographie médicale, le canton d'Aulnay-de-Saintonge accueille une maison de santé de proximité structurée autour de deux pôles : un à Néré, courant 2008, et un à Aulnay en 2009.

**La maison de santé repose sur un idée innovante** puisqu'elle regroupe un ensemble d'actions permettant, outre la lutte contre la désertification médicale, l'amélioration de l'accès à la santé en privilégiant une démarche de santé plutôt que de soins, soit une prise en charge globale des patients. Elle sera également le siège du réseau de santé « Relanse » regroupant les professionnels de santé du territoire.

**Sous l'impulsion de la Région, ce projet est le fruit d'un travail commun** entre les professionnels de santé, les élus locaux des communes et de la communauté de communes, du Pays, du Département, l'Assurance maladie et l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH). La maîtrise d'ouvrage est publique. Elle est assurée par la communauté de communes du canton d'Aulnay. La Région soutient le projet immobilier par le biais d'une subvention d'investissement de 387 000 euros destinée à la communauté de communes. L'Union régionale des caisses d'Assurance maladie (URCAM) et l'ARH soutiennent les coûts humains liés au travail en réseau (assistant de santé). La Mutualité sociale agricole (MSA) accompagne le projet sur le plan méthodologique ainsi que par une subvention d'équipement et une aide pour la création d'un site internet du réseau de santé ([www.relanse.org](http://www.relanse.org)).

### **La maison de santé comprend :**

une partie « privée » composée de deux cabinets médicaux sur chaque site, loués, au prix du marché, par quatre médecins généralistes d'Aulnay et de Néré. Le cabinet médical du site d'Aulnay pourra accueillir un 3<sup>e</sup> médecin.

.

**une partie « publique »** qui accueille :

- le réseau de santé dont les objectifs sont notamment, en lien avec l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély, de favoriser le maintien à domicile des patients et de développer des actions de prévention et d'éducation à la santé. A cet effet, un assistant de santé coordonne les actions des professionnels de santé,
- les permanences des acteurs médicosociaux : médecine du travail, protection maternelle et infantile, assistantes sociales, associations diverses ainsi que des consultations avancées de spécialités médicales,
- des jeunes professionnels de santé stagiaires grâce à l'aménagement d'un studio intégré dans la maison de santé, ce logement pouvant également être occupé par les médecins remplaçants pour assurer la continuité des soins.